

nîmes métropole

## LÉDENON DEVIENT

# « TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération\* depuis 2023 et ce jusqu'en 2026.

Le déploiement sur Garriques-Est a lieu du 9 octobre au 30 novembre 2024.

#### **QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?**



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole\*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin?



A'Agglo vous offre un composteur. Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

\* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en avez pas déià obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2024.

### **QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR?**

- (7) Mercredi 30 octobre : 14h-19h Jeudi 31 octobre : 17h-19h
- Ateliers techniques. 2 place de la fontaine



#### i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 30 novembre!



**LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT** 







## **UNE QUESTION?**

#### CONTACTEZ-NOUS!

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole :

monservicedechets.com / 0800 420 420



